



Numéro 37

4 novembre 2015

Zoom sur

COLZA : Charançon du bourgeon terminal, démarrage timide du vol

CEREALES : Pucerons, très faible présence

**RENDEZ-VOUS
TECHNIQUE CIPAN :**
**le 6 novembre à
BOISDON**

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelle du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 37 du 3 novembre 2015. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le guide Culture Info.plaine - Interventions d'automne.

Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66
Anne PAPIN
01 60 24 71 87 / 06 07 18 21 21

Pôle agronomie et environnement

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE SUR SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



OPE.COS.ENR15 10/06/15

COLZA

(6 à 10 feuilles)

Charançon du bourgeon terminal

Malgré la douceur de la semaine dernière, le vol de charançons démarre très timidement sur le nord du département avec une variabilité selon les parcelles (1 à 3 charançons/cuvette).

L'enjeu du traitement charançon du bourgeon terminal est de ne pas traiter trop tôt au moment du pic de vol et sur des femelles aptes à pondre.

Sur des colzas bien développés avec une forte biomasse (semis précoces, fortes disponibilités en azote), l'intérêt d'une intervention est parfois discutable car les larves de charançons peinent à atteindre le bourgeon terminal.



Charançon de la tige
Source : Terres Innovia

3 situations possibles :

1) Peu de charançons dans la cuvette (1 - 2 charançons) et colza très développés (minimum 9-10 feuilles) : attendre une amplification du vol. L'impasse est envisageable.

2) Peu de charançons dans la cuvette (1 - 2 charançons) et colza peu développés (autour de 6 feuilles) : attendre l'amplification du vol. Si les captures augmentent d'ici la semaine prochaine une intervention pourrait être à prévoir 8-10 jours plus tard.

3) Captures importantes (5 charançons et plus), prévoir une intervention dans 8-10 jours.

Produits possibles :

Pyréthroïdes : MAGEOS MD 0,05 kg/ha, DUCAT/CAJUN 0,3 l/ha, CYTHRINE L/CYPLAN 0,25 l/ha, KARATE ZEON 0,075 l/ha.
Néonicotinoïdes : HOREME V200 0,2 kg/ha.

Condition d'utilisation des insecticides : hygrométrie > 70 % et absence de vent.



Les colzas bien développés sont moins sensibles aux migrations des larves vers le cœur des plantes. Le risque est donc plus faible pour les gros colzas.

CEREALES

(semis à 3 feuilles)

Ravageurs

Limaces : toujours à surveiller du semis à 3-4 feuilles.

Pucerons - cicadelles :

On observe une très faible présence de pucerons (0 à 5 % de pieds porteurs) malgré les conditions ensoleillées de la semaine dernière.

Seuil de nuisibilité : 10 % des pieds colonisés ou présence de pucerons pendant plus de 10 jours sur plante.

Absence de cicadelles.

▲ Densité de semis pour les derniers semis

grains/m² pour les lignées
(source : CA77, Arvalis)

	Semis du 5 au 20 novembre	Semis à partir du 20 novembre
Limons et limons argileux sains profonds et semi-profonds Argilo-calcaires semi-profonds Limons calcaires profonds et semi-profonds	290 - 320	320 - 360
Limons battants assez sains très profonds à semi-profonds Sables limoneux sains	315 - 340	340 - 370
Sols humides pendant l'hiver Limons battants "humides" peu profonds à semi-profonds Limons argileux ou sableux engorgés Argiles limoneuses, argiles	360 - 390	390 - 420
Sols séchants (sols sableux, sols superficiels)	390 - 420	420 - 430
Sols séchants et caillouteux (argilo-calcaires superficiels, limons calcaires superficiels...)	410 - 420	420 - 430

Destruction des couverts en interculture

Rappels réglementaires :

- Les couverts peuvent être détruits à partir du 1^{er} novembre à conditions qu'ils soient restés en place au minimum 60 jours.
- Destructions chimiques des CIPANs interdites sauf pour les ilots en non labour (3 ans sans labour minimum), ou sauf cas de dérogations demandées au préalable à la DDT (cas des vivaces).

COMPOSITION des PRODUITS

Produits commerciaux	Matières actives et concentrations
	Insecticides
CYTHRINE L / CYPLAN	cyperméthrine 100 g/l
KARATE ZEON	lambda cyhalothrine 100 g/l
DUCAT/CAJUN	betacyfluthrine 25 g/l
MAGEOS MD	alphaméthrine 15%
HOREME V200	acétamipride 200 g/kg

Couverts végétaux en interculture : Rendez-vous technique le 6 novembre à 14 h

Quelles techniques de semis ? Quelle gestion des ravageurs ? Quel mode de destruction ?


Nous vous donnons rendez-vous :

▲ **Le vendredi 6 novembre, à 14 h**
à BOISDON (proche N4).

Informations et inscription : Corinne Burdillat, Pôle Agronomie et Environnement
Tél.: 01 64 79 30 75

http://www.ile-de-france.chambagri.fr/pro77/rep-actualites/actualite/151020_Invitation4et6Nov.CouvVegetweb.pdf



Retrouvez les bulletins Info.pl , les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

